Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 44 (1908)

Heft: 35-36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIVme ANNÉE LAUSANNE

Nos 35-36 5 septembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De l'éducation, par Ch. Monnard, (suite).* — *Congrès de Cossonay, (suite).* — *Hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire : Vaud. Allemagne.* — *Variété : Dans cinquante ans.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : La laine.* — *Ecriture et prononciation.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Variété : Les couleurs artificielles.*

De l'Education (Suite)

par CH. MONNARD.

Le moyen le plus efficace de suppléer à l'action de la famille, de compléter ou de corriger son œuvre, c'est de *former des instituteurs animés de l'esprit de famille*, c'est, en d'autres termes, *l'éducation des éducateurs*.

L'instituteur qui ne songe qu'à gagner son salaire par un travail quodidien, pénible, il faut en convenir, fastidieux, s'il n'est pas fait avec amour, il faut en convenir encore, cet instituteur, industriel de la plus triste espèce, n'est pas celui que nous cherchons. Nous avons besoin d'hommes doués d'un cœur intelligent qui se chargent avec dévouement du sort de jeunes âmes ; d'hommes qui s'émeuvent à la pensée de leur tâche, disposés à continuer de remplacer auprès des enfants les fonctions du père et de la mère et à les aimer de l'amour de l'un et de l'autre. Au dévouement, à l'abnégation du père, au pouvoir qu'il possède de contenir son impatience et de dompter son humeur, le véritable instituteur joint cette maternité d'affection qui ne se laisse pas rebuter par des impressions pénibles, qui corrige les enfants et forme leur esprit avec indulgence, qui se prend de compassion pour leurs faiblesses et trouve dans le trésor de son affection des ressources pour remédier

à leurs fautes et pour vaincre à force de patience les obstacles d'un entendement borné, ou à force de fermeté les obstacles d'une volonté résistante. Comme une mère, il s'oublie lui-même et ne songe qu'au bien de ses enfants, car ce sont ses enfants à cette heure.

La plante la plus sensitive, c'est l'âme de l'enfance et de la jeunesse. Un tact exercé doit diriger la main qui en prend soin. Il se forme par la pratique sans doute, mais aussi par la nature humaine et la science de l'éducation.

Nous voici arrivés à une partie capitale de la solution du problème proposé, aux institutions les mieux qualifiées pour suppléer à l'action de la famille là où elle ne s'exerce pas, quitte à la rectifier et à la perfectionner là où elle subsiste. Ce sont les écoles destinées à former des instituteurs.

Ecoles normales.

Ce que nous dirons des écoles normales d'instituteurs s'entend également de celles des institutrices. Dans quelques-unes de ces écoles deux enseignements, différents et semblables, marchent parfois de front, les cours ordinaires pour les candidats de l'enseignement et les cours de répétition pour des instituteurs entrés dans la carrière, mais qui sentent le besoin de renouveler les anciennes impressions et de se perfectionner. Dans bien des Ecoles normales ces cours de répétition ont lieu en été pendant les vacances des élèves ordinaires.

Le plus grand obstacle que les instituteurs à venir ou déjà formés rencontreront dans leurs études normales, ensuite dans l'exercice de leurs fonctions, c'est celui que nous avons signalé précédemment, l'amour propre. L'idée de la supériorité où ils se croient appelés ou peut-être parvenus les aveugle sur les qualités qui leur manquent et sur la nature de leur office. Loin que leur *moi* s'absorbe dans le dévouement, ils sont portés à saisir toutes les occasions de lui préparer de petits triomphes. Ils ont du goût pour le savoir qui prête à l'étalage et un fatal penchant pour l'éloquence. Ils chercheront, par exemple, dans l'étude de la langue maternelle, non pas le moyen le plus naturel et le plus complet de développer toutes les facultés de l'esprit, mais des termes scientifiques, des

mots empruntés aux langues étrangères et des règles subtiles. Les disciples sont pour eux des moyens de faire valoir le maître. C'est la première chose à changer : le premier travail que l'instituteur doit apprendre à faire sur soi-même, c'est d'amener son *moi* captif aux pieds du devoir.

Autres influences civiles qui concourent à suppléer à l'action de la famille ou à la seconder et à la rendre plus efficace.

L'éducation des instituteurs s'est présentée à nous au premier rang des influences civiles qui peuvent suppléer à l'action de la famille. Mais leur éducation ne suffit pas, il faut pourvoir à leur *sort*. Il est beau sans doute de dévouer son talent et son cœur à l'instruction de la jeunesse de son pays, mais une condition de ce dévouement, c'est de ne pas traîner ses jours et ses forces dans une langueur physique et intellectuelle. A cet égard l'histoire de l'instruction publique primaire dans la plupart ces Etats de l'Europe et jusque fort avant dans ce siècle, en particulier jusqu'à nos jours, est une des plus lamentables histoires que nous ayons étudiées.

Les philosophes de l'antiquité recommandent de ne pas abandonner le soin des futurs citoyens à des esclaves ou à des maîtres aux affections basses[1], de peur que le contact et l'imitation ne leur communiquent des sentiments indignes de la condition libre. Nos maîtres d'école ne sont pas, il est vrai, serfs de condition, mais avec quel accablement la plupart ne portent-ils pas la lourde chaîne de la misère ! Ils devraient avoir le temps de lire et de s'instruire, et ils sont forcés de gagner le complément de leur existence. Ils devraient par leur sérénité, par l'entrain d'un esprit qui se sent en voie de progrès, animer chaque jour leur classe, et ils sont attristés par la défaillance d'une épouse, eux-mêmes peut-être à demi rassasiés. On demande qu'ils soient pour ces enfants étrangers des pères, et leur cœur se brise à la pensée de leurs propres enfants. Vous désirez que les instituteurs affranchissent l'esprit de la jeunesse en l'éclairant ; affranchissez-les eux-mêmes des soucis journaliers qui, loin d'élever l'âme, comme fait quelquefois un grand malheur, rongent lentement le nerf. Voulez-vous de l'enthousias-

[1] *Plutarque*. Comment il faut nourrir les enfants, ch. 11.

me? Commencez par donner du pain. Que les grands Etats surtout comparent l'office des instituteurs primaires et leurs traitements avec d'autres services et d'autres salaires, et ils ne nous trouveront pas trop exigeant.

(A suivre.)

LE CONGRÈS DE COSSONAY

(Suite et fin)

C'est la pluie, persistante, obstinée, têtue, la pluie blaguée par Miguel Zamacoïs. Mais la bonne humeur des instituteurs est encore plus persistante, obstinée et têtue que la pluie. Dès les premières heures, le petit funiculaire de Cossonay-Gare transporte les congressistes à proximité du joli bourg. Ils sont heureux de se revoir; camarades de classe, camarades de district, camarades de peine, connaissances nouées et renouées au petit bonheur des congrès, accortes collègues qui sourient et rient, il s'en vont par groupes sous la cantine. La pluie ne les importune pas; ils sont si heureux de se revoir que l'état du ciel ne les préoccupe guère.

Ils prennent une légère collation et se rendent en cortège dans l'église paroissiale. Cossonay a des ressources artistiques et tient à nous les faire apprécier. C'est un chœur mixte dirigé par M. J. Schmidt qui ouvre la céromonie en entonnant l'hymne de Glück: Toi, l'Auteur de toute grâce. C'est un chœur d'hommes dirigé par M. A. Pilet qui nous détaille à la perfection le chant si émouvant de W. Pilet: Regrets et espoir.

Que c'était beau!

M. Pache implore la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée. Un souffle religieux incline tous les fronts; une joie extatique se lit sur tous les visages. Lecture est donnée du rapport du Comité central sur son activité. — Adopté *sine die.*

La parole est à M. Porchet, rapporteur général sur la correction des travaux écrits et des travaux à domicile. En quelques mots, il présente son œuvre.

Une discussion animée, mais parfois obscure, s'engage. Y prennent part: MM. Jaton (de St-Cierges), Monod, Magnenat, Desponds, Hippol. Guignard. Malgré trois ou quatre assauts, les conclusions

de M. Porchet sont adoptées en entier. Nous les donnons ici pour nos collègues romands:

CONCLUSIONS

A) *De la correction des travaux écrits.*

I. — N'étant jamais appelés à traiter des matières qu'ils ignorent, nos élèves seront tenus d'apporter tous leurs soins à la préparation de leurs travaux écrits. Nous refuserons tout ce qui ne remplirait pas cette première condition.

II. — La correction des travaux écrits est absolument nécessaire. Elle varie de forme suivant l'âge des élèves et la nature du travail.

III. — Autant que possible, l'élève doit corriger lui-même ses fautes. Dans les compositions, celles-ci seront préalablement indiquées par le maître.

B) *Des travaux à domicile.*

IV. — Les travaux à domicile sont indispensables. Ils sont un trait d'union entre l'école et la famille.

V. — Les travaux écrits, toutefois, seront réduits au strict nécessaire. Ils seront courts et bien à la portée de tous.

Le rapport de M. Regamey, très instructif et très littéraire *sur l'instituteur en dehors de l'école et ses rapports avec les parents et les autorités,* se termine par trois séries de conclusions qui sont plutôt des conseils judicieux que des formules de principes.

Après une discussion à laquelle participent MM. J. Magnin, Benoît, Monod, Perret, Jaccaud, Francfort, Chamot, Mamboury, Allaz, Jan Oscar, De Riaz, le Congrès élague les conclusions de M. Regamey et n'en retient que les déclarations essentielles :

I. — En dehors de l'école, l'instituteur jouit de la plénitude de ses droits de citoyen.

II. — L'inspecteur devrait grouper, tous les deux ou trois ans, les instituteurs de son arrondissement pour s'entretenir, avec eux, des questions qui intéressent l'école populaire.

III. — 1° Trop de familles se désintéressent, aujourd'hui, de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants. Cette indifférence entrave sérieusement l'action bienfaisante de l'école.

2° Il est grandement désirable que les parents se rapprochent des maîtres et qu'aux efforts de ces derniers, ils associent les leurs.

Propositions individuelles. — M. Golay instituteur à Molondin demande que le nouveau Comité central étudie la marche à suivre pour l'étude des questions proposées aux Congrès; il voudrait une démarcation plus nette entre les conférences officielles et obligatoires de district et les séances de la S. P. V.

Réponse : l'étude demandée se fera.

M. Magnin demande que le nouveau Comité fasse toutes les démarches utiles pour que, lors de l'augmentation des subventions fédérales à l'école primaire, une partie des sommes disponibles soit affectée à l'amélioration des pensions de retraite du corps enseignant.

Cette demande, contre-signée par MM. Pache, J. Baudat, Masnata et Ramuz, est votée par l'assemblée unanime.

M. Delarageaz, à Romanel s/ Lausanne, émet le vœu que la gratuité de l'enseignement secondaire et universitaire soit assuré de plein droit aux enfants d'instituteurs.

Admis par l'assemblée unanime.

Séance levée à 1 h. ¾.

Le banquet et la partie oratoire. — Un banquet parfait est servi aux congressistes. Le vin de fête absolument délectable met tout le monde en joie.

Le président du Comité d'organisation du congrès, M. Louis Dénéréaz lit les lettres d'excuse de MM. C. Décoppet, Chef du Département de l'Instruction publique, F. Guex, rédacteur de l'*Educateur*, Rosselet, Moser et Rosier, les présidents de nos sections-sœurs, Gylam, etc. Tous nous font part de leur cordiale sympathie et de leurs bons vœux.

Un télégramme de remerciements et de souhaits sincères pour le prompt rétablissement de sa santé est adressé à notre sympathique et bien-aimé chef M. Décoppet. On chante un « Qu'il vive ! » en son honneur.

M. Dénéréaz nous dit toutes les difficultés qu'un petit bourg comme Cossonay doit vaincre pour organiser un congrès. Ces efforts, la population et les autorités les ont faits joyeusement; parce que le corps enseignant se montre à la hauteur de sa belle et grande tâche et qu'il a su conquérir l'estime du peuple.

Il nous souhaite une cordiale bienvenue.

Son allocution partant du cœur est accueillie par les hourrahs de l'assemblée.

M. Clément, instituteur à Bettens, monte à la tribune; ce sera notre major de table. Mais quel major, mes amis ! Le plus avisé, le

plus cocasse, le plus hilare, le plus ébouriffant ! On ne doit pas s'ennuyer à Bettens.

Il porte un toast aux congressistes.

M. Jean Schmidt, instituteur secondaire à Cossonay, porte son toast à la patrie. Notre cher collègue a prononcé un discours qui mérite mieux qu'un compte-rendu. Il devrait être imprimé et distribué largement; ce ne serait pas une des moindres armes contre l'hervéisme et l'anarchie; il est tout émaillé d'aphorismes lapidaires qui, en d'autres temps, eussent fait la réputation littéraire de leur auteur.

L'assemblée chante : «Patrie, à ton appel».

Qu'il me soit permis ici de rappeler un souvenir. Je prenais part à un banquet. Après le toast à la patrie, les assistants entonnèrent l'hymne national. Mon voisin de table, un beau vieillard, se leva en disant: «On acclame la patrie debout». C'était M. le consul Basso ; un étranger nous montra l'exemple ; et l'on acclama la patrie debout.

En un speech très bref, M. Antoine Pache remercie ceux qui nous ont reçus, ceux qui ont répondu à notre invitation, cette admirable population de Cossonay qui s'est surmenée et surpassée en notre honneur. Nous recevons votre hospitalité, dit-il, comme vous nous l'offrez, le cœur sur la main.

L'orateur, vivement applaudi, boit à la ville de Cossonay.

M. Henri Gillard, vétérinaire, nous dit toute l'amitié qu'il nous porte parce que les instituteurs sont des gens de devoir.

« Bons et fidèles serviteurs, vous avez bien mérité de notre maître *le Pays*. Aujourd'hui, il vous reçoit dans sa joie et vous dit : Merci».

M. Beausire, Chef du service de l'Instruction, nous fait une de ces charges dont il a le secret, toute bourrée d'esprit, pétillante de malice, étincelante de verve. Il n'y en a pas deux comme ce maître pince-sans-rire.

Il termine en portant en termes vibrants une santé aux instituteurs vaudois.

M. W. Pilet nous apporte le salut des maîtres secondaires. Il espère qu'un journal pédagogique commun, l'*Educateur* par

exemple, servira un jour de trait d'union entre les deux ordres d'enseignement. (Cette idée nous paraît féconde; elle mérite une sérieuse étude, N. R.) Il nous dit une gentille poésie de sa composition: les devoirs de l'instituteur.

Voici le bon papa Berney. Une fête scolaire qui se respecte ne saurait se passer du papa Berney, de Mmes Marcuard, Petitpierre, de M. Chamot et de tant d'autres dont les noms m'échappent, mais dont les visages souriants et la bonne grâce me restent en mémoire.

Sous la direction de notre doyen, nous chantons le Ranz des vaches avec des paroles nouvelles.

M. Aug. Pilet termine la partie officielle en nous déclamant son « Salut aux Congressistes ».

Le Président du Bureau pour l'élection du Comité central en nous donner le résultat du scrutin; sont élus:

MM. Chantrens, à Cossonay,
Porchet, à Lutry,
Cordey, à Lausanne,
Gailloz, à Yverdon,
Addor, à Echandens.

Soirée familière. — Personne n'eût pensé que Cossonay eût tant de ressources artistiques; on se serait cru dans un cénacle: orchestre jouant les nouveautés du jour, gymnastes aux muscles d'acier, chanteurs prestigieux, comiques achevés n'ont cessé de réjouir nos yeux et nos oreilles. A tous grand merci pour votre peines. Vive Cossonay et sa population hospitalière!

La promenade à la Vallée.

Le lendemain, à 10 h., les congressistes prennent le train spécial pour la Vallée. Que dire de l'accueil chaleureux que nous reçûmes là-haut? Au Pont, une cohorte de petites Vaudoises habillées à l'antique nous orne de fleurs. En un discours bien senti, M. Clément les remercie. Une collation nous est servie. M. Berney syndic de l'Abbaye nous fait les honneurs de son beau pays. Il nous souhaite la bienvenue. Faisant allusion aux travaux d'hier, il nous donne le talisman qui nous ouvrira tous les cœurs, qui facilitera

les relations que nous devons avoir avec nos autorités et avec les parents de nos élèves ; ce talisman, c'est l'amour.

Et la patrie a confiance en vous, instituteurs, vous inculquerez à vos élèves l'amour de la famille, l'amour du sol natal.

L'orateur, très acclamé, boit à notre santé.

M. Antoine Pasche dans un excellent discours plein de gaîté, de tact et d'à-propos lui répond. Petit discours, grand succès.

Mesdames et Messieurs, en voiture pour *le Sentier*. Le train longe le lac de Joux, brûle les stations et arrive enfin au Sentier. Population en liesse, fanfare, nous attendent à la gare et nous conduisent au *Lion d'Or*. Un banquet froid nous est offert. La Jurassienne, une des meilleures musiques d'harmonie du canton, nous fait entendre des productions variées, très bien rendues; ce soir, elle nous reconduira à la gare; pour l'instant, elle nous offre un concert suivi d'une sauterie à la salle de gymnastique.

Les aînés, les gens sérieux vont à l'Hôtel-de-Ville où M. le Préfet Vincent-Golay, M. Leresche, un de nos anciens, M. Viret-Genton, notre ami des bons et des mauvais jours, échangent de gracieuses paroles à l'adresse du corps enseignant.

Cossonay, la Vallée, vous resterez chers aux instituteurs vaudois. Nous nous sommes parfaitement rendu compte que vos témoignages de sympathie partaient du fond du cœur et que la gent pédagogique jouit de votre profonde estime. Nous ne l'oublierons point, et nous nous efforcerons de la mériter encore davantage en enseignant à nos petits concitoyens, par l'exemple et par la parole, l'amour fraternel, l'amour du devoir, l'amour de la patrie.

R. Ramuz.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Les cantines scolaires.

Les hygiénistes scolaires ont abordé l'étude de l'alimentation de l'enfant. C'est ce qu'ont fait, entre autres, à Paris, M. le Dr Méry, dans les conférences du Musée pédagogique, et M. le Dr Courgey à la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine. — M. le Dr Méry s'est attaché à combattre quelques préjugés.

« Il semble, a-t-il dit, que nous commettons souvent l'erreur de donner au lait une place trop grande dans l'alimentation des enfants au-dessous de sept ans. Bien que le lait soit un aliment de première valeur, composé d'albumine, de beurre et de lactose, il donne souvent un résultat artificiel : il engraisse, mais en

anémiant. Il est donc nécessaire de le mélanger à d'autres produits: farines, purées, pâtes, œufs ». Sur la valeur des principaux aliments, il ajoute : « On aura soin de faire entrer les légumes et les fruits (lentilles, épinards, salades, etc.) en grande quantité dans le régime des jeunes êtres. Comme il faut leur épargner tout ce qui est d'une mastication difficile, on aura soin de faire cuire les salades, de transformer les pommes en marmelade et de jeter la pulpe de l'orange pour n'en donner que le jus. La viande sera peu employée, tous les deux jours seulement et elle sera préalablement hachée.

« Il est facile de prouver l'efficacité de ces principes d'alimentation en voyant les superbes résultats obtenus par les cantines scolaires, car l'hygiène s'accorde souvent avec l'économie, et ce qui vaut le mieux pour l'enfant est aussi ce qui coûte le moins cher ». Comme preuve à l'appui, M. le Dr Méry a donné lecture de la lettre suivante due à la plume de Mme Leverrier, du collège Chaptal, sur les cantines scolaires du XIXe arrondissement.

« De toutes les cantines scolaires de Paris, et elles sont nombreuses, puisque le Conseil municipal vote un million par an pour leur entretien, celles du XIXe arrondissement sont parmi les mieux organisées.

« Il y a par delà les Buttes-Chaumont, dans le quartier lointain des Abattoirs, telle cantine dont le menu est fait avec tant de soin, de connaissances scientifiques, d'intelligence pratique, qu'il pourrait être adopté partout avec avantage.

Sans jamais dépasser les dix centimes qui lui sont alloués par portion, la directrice parvient à donner le :

Lundi. — Soupe poireaux et pommes. Rôti de mouton haché.

Mardi. — Soupe à l'oseille. Macaroni au fromage.

Mercredi. — Soupe oignons et haricots. Rôti de veau haché.

Jeudi. — Soupe poireaux et pommes. Omelettes.

Vendredi. — Soupe Julienne. Rôti de mouton haché.

Samedi. — Soupe oseille et pommes de terre. Riz au lait très sucré.

Puis, pour varier un peu :

Epinards au jus. Coquilles au fromage, salade cuite, nouilles au fromage, fruits cuits. — Et lorsque les légumes verts sont trop rares, elle ajoute des féculents, pois, maïs, orge, châtaignes ».

M. le Dr Courgey a dit de son côté ceci : « A Paris, les cantinières étant responsables des fournitures et des achats de légumes, et étant de plus surveillées par les directeurs d'école et un délégué de la Caisse des écoles qui passent, pèsent les portions et goûtent les aliments, les abus, le gaspillage et les négligences sont moindres. Les cantinières tenant beaucoup à leur charge, la remplissent alors beaucoup mieux, et le prix de revient est même plutôt inférieur qu'avec une autre organisation. Mais il ajoute néanmoins qu'une surveillance médicale serait nécessaire et il aborde le point de vue moral se rattachant aux cantines scolaires, en disant en particulier :

« Le temps des repas sera suffisamment long et on empêchera les enfants de mettre les bouchées doubles pour courir jouer.

« Les surveillants, quels qu'ils soient, feront de l'hygiène pratique à tout propos. Ils s'occuperont de la toilette des mains et du visage, veilleront à ce que les

enfants aient une bonne posture à table, recommanderont aux enfants de ne pas se presser, leur donneront quelques préceptes sur la digestion, sur la nutrition, les phénomènes d'assimilation, leur parleront de la circulation et de la composition du sang, etc. Les enfants prendront ainsi de bonnes habitudes et les conserveront dans la suite.

« Les surveillants profiteront aussi de ce que les enfants mangent à l'école pour leur recommander d'apporter leur pain dans un linge propre qui leur servira de serviette, afin qu'ils ne salissent point leur vêtement. Ce sera un moyen de leur donner des leçons d'ordre et de propreté ».

N'y aurait-il pas quelque chose à prendre dans les indications ci-dessus en faveur de l'organisation de nos cuisines scolaires? Elles sont encore du ressort de l'initiative privée, et celle-ci a droit à tous nos éloges à cet égard. Mais on ne ne fera jamais trop pour apprendre à l'enfant à acquérir de fortes et saines habitudes au point de vue de son alimentation. Et l'on sait combien il y a à lutter souvent contre la gloutonnerie de certains enfants, contre la mauvaise tenue à table, le manque de convenance à l'égard des camarades et de respect pour les personnes dévouées qui s'occupent de cette œuvre si utile. Par la cantine scolaire, l'enfant doit apprendre que dans le plus humble logis, il est possible de prendre son repas devant une table très bien mise, même si elle n'est pas recouverte d'une nappe blanche toujours. Et les petits pensionnaires de la cantine pourraient s'y familiariser aussi avec les diverses exigences du service, apprendre à tour de rôle comment il faut procéder. Oh! nous le savons déjà, on nous fera là-dessus de sérieuses objections. Mais nous ne craindrions pas d'y répondre.

L. Henchoz.

Conseils pratiques. — *Les coryzas.* — M. le Dr Gagnière, médecin-inspecteur des écoles dans un arrondissement de la ville de Paris, s'adressant aux instituteurs, dit entre autres ceci :

« Il n'y a pas un coryza, mais des coryzas. Banal, souvent prévu à la suite d'un refroidissement, désagréable dans sa forme catarrhale aiguë et l'écoulement nasal qu'elle entraîne à sa suite, douloureux par la tension qui rappelle au patient la présence de sinus au milieu du front, au-dessous de la racine du nez (*sinus frontaux*), entre les yeux (*sinus ethmoïdaux*) et jusqu'à la nuque (*sinus sphénoïdaux*), gênant par les petits frissons et les douleurs vagues dans tout le corps, qui sont son cortège habituel, voici venir le coryza qui ouvre le feu d'un gros rhume, d'une grippe; l'éternuement s'en mêle, le goût est perdu, les larmes s'écoulent plus abondamment, annonçant l'engorgement du conduit lacrymal. Si cet enchifrènement se produit sans malaise, sans fièvre, sans abattement intense, si l'enfant ne dort pas sur la table, son éloignement de l'école, s'il s'impose quelquefois, n'est cependant pas indispensable.

Mais si l'écoulement nasal est plus épais, le larmoiement plus fort, regardez l'enfant de près, peut-être déjà apercevrez-vous derrière ses oreilles un petit piqueté, semblable à des piqûres de puce. Renvoyez le petit malade et prévenez ses parents. Il commence une rougeole.

Voici l'hiver venu. Le temps est froid et humide. L'enfant mouche des mucosités épaisses; ce n'est plus de l'écoulement, c'est un jetage dans lequel, en y

regardant de près, on peut voir des choses anormales, des sortes de peaux, de fausses membranes sanguinolentes. En interrogeant l'enfant, ou sa mère, vous apprenez que le petit indisposé est fiévreux depuis quelques jours, peut-être même qu'il a saigné la veille ou les jours précédents. Dès lors, alarmez-vous et si la diphtérie règne, faites prévenir les parents ou le médecin de l'école. Il s'agit probablement d'une diphtérie nasale dont seul l'homme de l'art pourra faire le diagnostic.

Cette forme de diphtérie peut être bénigne et se borner à un simple écoulement muqueux ou muco-purulent, très contagieux malgré son apparence. Elle devient vite et souvent du croup; elle brûle alors l'étape de l'angine; il faut d'autant plus s'en méfier dans une école que, venue sournoisement, elle a déjà eu le temps, lorsqu'elle est dépistée, de créer une épidémie ».

Les médecins inspecteurs des écoles. — Il existe à Paris une Société des médecins-inspecteurs des écoles dont l'activité va sans cesse en augmentant et qui, de concert avec la Ligue d'hygiène scolaire a demandé la création de la fiche sanitaire et l'examen individuel de l'écolier. Cette association a dressé un programme du rôle et des fonctions des médecins scolaires; elle a présenté des rapports remarqués au deuxième Congrès d'hygiène scolaire français, ainsi qu'au Congrès international d'hygiène scolaire à Londres. Depuis le 1er janvier dernier elle a son organe à elle: *La Médecine scolaire*, dans lequel sont abordées les questions se rattachant au programme de la société, par la publication des travaux originaux de ses membres et les comptes rendus des séances. Les travaux d'ordre théorique, de laboratoire de l'hygiène des écoles constituent un champ extrêmement vaste, dit M. le Dr Méry, dans le premier numéro de cette nouvelle revue, qu'il s'agisse des mensurations anthropométriques, des procédés pour apprécier pratiquement la fatigue intellectuelle, de l'hygiène alimentaire de l'écolier, qu'il s'agisse même de la fixation de l'horaire, de la part à donner aux travaux intellectuels, aux travaux manuels, à l'activité et au repos physique. A côté de cela il y a lieu d'enregistrer les résultats pratiques obtenus au point de vue de l'hygiène des écoles: amélioration des locaux, du mobilier, de la défense contre les maladies infectieuses, de la préservation contre la tuberculose, de la surveillance physique, individuelle de l'enfant. Et la *Médecine scolaire* en appelle à une collaboration bienveillante et active des éducateurs. Rien ne peut se faire dans l'école, pour l'écolier, que par la collaboration de l'instituteur et du médecin qui doivent réciproquement s'éclairer et s'unir pour éclairer eux-mêmes la famille souvent récalcitrante.

* *

M. Friedel, directeur du Musée pédagogique de Paris, nous rapporte ce qui suit au sujet de l'activité des médecins scolaires de Berlin:

Le nombre des médecins scolaires de la capitale de l'Empire allemand était de 44 pendant l'année scolaire 1906-1907, en augmentation de 8 sur l'exercice précédent. Berlin comptait alors 227 750 écoliers. Chaque médecin avait à s'occuper en moyenne de 5 176 enfants. La surveillance s'étendait d'une façon spéciale sur 36 374 enfants, soit 12 149 de plus qu'en 1904. Les autorités scolaires ont provoqué 24 038 consultations, tantôt à l'école (2243), tantôt au domicile du médecin

(21 610), tantôt au domicile de l'écolier (185). Les classes auxiliaires ont reçu 554 enfants, les cours de bègues 489 ; des classes spéciales ont été créées pour les enfants dont l'ouïe a été jugée défectueuse ; 30 ont passé dans des établissements d'idiots et 35 ont été rendus à leurs familles pour être instruits chez eux.

Les médecins scolaires ont fait chacun un rapport détaillé sur les défectuosités des locaux, la ventilation, le chauffage, l'éclairage, les cabinets, les bancs, etc. L'autorité en a tenu compte. Aussi l'année s'est-elle écoulée sans épidémie grave, dit le Rapport de la délégation scolaire de la Municipalité de Berlin, auquel ces renseignements ont été empruntés.

Dans l'encrier.

D'après des expériences faites à Leipzig, il paraît prouvé que le plus souvent l'encre, entre autres l'encre des écoles, surtout lorsqu'elle a séjourné longtemps dans un encrier ouvert, renferme de nombreux hôtes microscopiques et parfois même des microbes redoutables, capables de tuer en quelques jours des animaux auxquels on inocule des cultures. Cela explique comment une piqûre faite par une plume a déjà pu amener un empoisonnement du sang et cela doit nous mettre en garde contre l'habitude fréquente chez les enfants d'essuyer leur plume à leurs lèvres.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Thierrens.** — La commune de Thierrens va être prochainement dotée d'une école primaire supérieure.

ALLEMAGNE. — Les cours de vacances d'Iéna ont réuni 672 participants. C'est le chiffre le plus élevé atteint jusqu'à ce jour. Il n'y avait pas moins de 60 cours offerts aux vacanciers.

VARIÉTÉ

Dans cinquante ans.

Dans cinquante ans, que de progrès
Sur la vieille machine ronde !
Tout marchera le mieux du monde,
Tout sera bon, beau et parfait.
Voici le règne de la femme,
Inclinez-vous, Messieurs, bien bas,
Et, surtout, ne vous plaignez pas.
Convenez, qu'au fond de vos âmes,
Vous répétez : *mea culpa.*

Dans cinquante ans, votre puissance
Aura subi de tels assauts,
Qu'on n'en parlera plus, je pense,
Et ce ne sera pas trop tôt.
Le féminisme, à forte dose,
Règnera du haut jusqu'en bas,
Hélas ! Je ne le verrai pas.

On fera d'étonnantes choses :
La jeune fille, en mariage,
Ira demander le garçon,
Et, celui-ci, pudique et sage,
Rougira, fera des façons.
Sainte Catherine, enterrée,
Renaîtra, sous un autre nom :
Saint Thomas ou Saint Amédée,
Le nom ne fait rien au bonnet.

Dans le ménage, c'est Madame,
Qui prendra le soin du budget,
Quand le mari dira : «Chère âme,
J'ai besoin d'un nouvel habit :
Madame, fronçant les sourcils :
— Ciel, que de luxe, y pensez-vous ?
Je ne puis nouer les deux bouts.

Dans la société nouvelle,
On en verra, je crois, de belles.
Lasse d'avoir tant obéi,
Courbé le dos, toujours dit: oui,
La Femme, après maintes batailles,
Aura conquis sa liberté;
Gare alors, gare aux représailles!
Messieurs, vos beaux jours sont comp-
[tés.

Vous refusez le droit de vote,
Avant cinquante ans, nous l'aurons,
Même, prenez-en bonne note,
Heureuses de notre conquête,
Avec ardeur, nous voterons.
Pour nous, ce sera jour de fête,
Le soir venu, on dansera.
Cela vaudra mieux que de braire:
« A bas ceci, vive cela!
Conspuez-le, c'est un faux frère!
Et cœtera,... et cœtera...

Plus d'injures, plus de gros mots,
Plus d'attaques dans les journaux;
Les journalistes sont aimables...
Est-ce possible? Hum, incroyable!
En mil neuf cent cinquante huit,
Cela sera, je le prédis.

Au bon vieux temps, c'était notoire,
Les hommes fuyaient le sermon.
Quel changement dans l'auditoire,
Maintenant, que, pour tout de bon,
La *robe* est acceptée en chaire;
Depuis que la femme est pasteur,
En foule, ils remplissent le chœur,
La nef, l'église tout entière.
Quel beau spectacle! Le sermon,
Qui, jadis, paraissait trop long,
Devient trop court. La suffragante,
Rend sa lecture captivante,
Et chacun dit, en s'éloignant:
« Devoir et plaisir, c'est charmant!

— Et le service militaire,
Le ferez-vous? — Absurdité,
Nous aurons aboli la guerre,
Ce que vous n'avez pas su faire,
Nous le ferons, en vérité.
Et les sabres, les épaulettes,
Les galons, les belles casquettes,
S'enfouiront dans les greniers,
Ou bien, cette vieille ferraille,
De toutes formes, toutes tailles,
Au musée d'antiquités,
Dormira d'un sommeil sacré.

Ce n'est pas tout, autre conquête,
La Femme voudra gouverner,
Et mener par le bout du nez,
Celui qui fut toujours le Maître,
Dans les Conseils, elle entrera,
Et fort bien, je crois, siégera...
Sera juge, avocat, notaire;
Chose étrange, extraordinaire,
L'homme n'aura plus rien à faire!

Il se peut, que, dans cinquante ans,
Nous ayons, comme président
De notre Instruction Publique,
Mademoiselle ou Madame X,
Cela vous semble fantastique,
Absurde, impossible... en effet,
C'est mon avis, pourtant, qui sait?
Messieurs, soyez sur le qui-vive,
Car..... tout arrive!

LOUISA DUNAND.

Pièce de vers récitée par Mlle H. Neydeck, au banquet des instituteurs primaires, donné au Foyer du Théâtre le 7 juillet 1908, à Genève.

Nous nous permettons d'attirer l'attention sur le prospectus ci-joint, qui fait connaître à l'honorable public, sous la forme très originale et très intéressante d'une carte de la Suisse, les nombreuses succursales du *Mercure*, maison suisse de chocolats et de denrées coloniales.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré supérieur.

La laine.

La laine est la matière filamenteuse qui couvre la peau des moutons. Certains autres animaux en sont aussi pourvus, tels que la vigogne, les chèvres du Thibet et de Cachemire, le castor, le lama, l'autruche, le chameau, etc.

L'emploi de la laine pour la confection des vêtements remonte à l'antiquité la plus reculée, car c'est elle qui remplaça les feuilles, les écorces d'arbre, les joncs grossièrement tressés, les peaux de bêtes fauves dont l'homme primitif se couvrit d'abord pour se préserver des atteintes du froid et du chaud.

Les poils des animaux que nous venons de citer se distinguent les uns des autres par quelques propriétés physiques, mais ils ont la même nature et les mêmes caractères chimiques. On en fabrique les étoffes désignées sous le nom de *draps*, de *cachemires*, de *mérinos*, de *casimirs*, de *castorines*, de *serges*, de *flanelles*, etc.

La laine du mouton est la seule qui soit susceptible d'être foulée ou feutrée; c'est surtout de celle-ci que nous parlerons.

Les bêtes à laine sont tondues chaque année en mai, juin ou juillet. La laine coupée sur un animal forme ce qu'on appelle une *toison*. La toison des gros moutons pèse de 5 à 6 kg ; celle des petits, de 1,5 kg. à 3 kg.

Dans le commerce, on distingue un grand nombre de qualités différentes de laine, sous le rapport de la finesse, de la longueur, de la couleur, de la force, de l'élasticité. La qualité diffère dans le même individu suivant qu'on prend la laine sur telle ou telle partie de son corps ; la plus belle laine est celle des épaules, de la base du cou, du dos et des flancs; la dernière qualité est celle qui recouvre la partie inférieure des jambes, le ventre, la queue, la tête et le derrière du corps.

Variétés commerciales. — Les brins de laine sont plus ou moins longs et plus ou moins fins. On les divise commercialement en trois grandes classes : *laines longues ou à peignes, laines courtes ou à cardes, laines communes.*

Les laines longues ont des brins de 8 à 10 cm. de longueur et plus. On les réserve à la fabrication des étoffes *rases*, ni foulées, ni feutrées. Ces laines, ayant besoin d'être préparées par des peignes pour être filées, on les désigne habituellement sous le nom de *laines à peignes.*

Les laines courtes ont des filaments de moins de 10 cm. de long. Ces filaments frisés, à surface ondulée, s'engrènent facilement les uns dans les autres et conviennent tout particulièrement à la fabrication des tissus drapés et foulés. Préparées par le cardage, elles prennent le nom de *laines à cardes.*

Les laines communes sont employées à la confection de la bonneterie, de la draperie commune, des matelas, des couvertures de couleur.

Couleur de la laine. — Il y a des laines naturellement blanches, noires, rousses, jaunes, etc.; mais on élève surtout des moutons blancs, parce que leur laine prend très bien la teinture et peut recevoir la couleur qu'on veut.

Décrire les procédés de teinture des laines serait faire un exposé complet de la teinturerie des étoffes; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à dire ici que les laines sont teintes avant ou après le filage ou le tissage. Ordinairement elles sont plongées dans un bain chaud de couleur végétale (la *cochenille* est la seule couleur d'origine animale), et lavées ensuite à grande eau, puis séchées à l'air. Pour fixer plus solidement la couleur sur la matière textile, lorsqu'il n'y a pas entre elles d'affinité chimique, on est obligé de faire précéder la teinture du *mordançage*. Le mordançage consiste essentiellement à imprégner le textile d'une matière susceptible d'affinité à la fois pour ce textile et pour la matière colorante à employer. Cette matière qui sert de trait d'union entre les deux s'appelle *mordant*. Dans certains cas, le mordant ne sert pas seulement à fixer la couleur, mais il la modifie et produit une teinte différente.

Composition de la laine. — La laine naturelle contient toujours, outre certains corps étrangers tels que des matières terreuses associées mécaniquement avec elle, une matière grasse, onctueuse, très odorante, qui, selon toute apparence, a sa principale source dans l'humeur de la transpiration cutanée du mouton, et qu'on appelle *suint*. Le suint renferme une notable quantité de potasse. Une partie du suint de la laine peut être enlevée par un lavage à l'eau froide; mais amais la laine ne peut être dépouillée complètement de matière grasse C'est précisément celle-ci qui donne au brin de laine sa souplesse et sa douceur au toucher. La présence de cette graisse ne nuit pas à la teinture de la laine.

Qualités de la laine. — La laine est recherchée comme vêtement à cause de sa souplesse, de son imperméabilité et de sa résistance à l'usure. Elle est assez hygrométrique et absorbe dans l'air jusqu'à huit pour cent d'eau. Jetée sur les charbons ardents, elle se crispe, se resserre, noircit, dégage une odeur de corne brûlée, s'enflamme au bout de quelque temps et laisse un charbon brillant. La laine n'est pas altérée par les acides et les alcalis faibles. Mais les alcalis forts (soude caustique) la dissolvent à l'aide d'une légère chaleur. Le chlore l'altère profondément. L'acide azotique (eau-forte), même affaibli, la colore en jaune. Ce dernier phénomène permet de distinguer assez rapidement la laine du coton. Celui-ci reste blanc sous l'action de l'acide azotique. La soude caustique ne dissout pas les filaments de chanvre, de lin et de coton, ce qui permet aussi de s'assurer qu'une étoffe de laine, un drap, par exemple, n'en est pas mélangé[1].

L'acide sulfurique concentré détruit le coton et le lin, à la température ordinaire, sans altérer sensiblement la laine qui prend seulement une teinte rougeâtre.

« Ces moyens de distinction des tissus sont préférables à ceux qu'on emploie habituellement et qui consistent à introduire dans la flamme d'une bougie l'extrémité des fils arrachés à l'étoffe qu'il s'agit d'essayer. Ceux en coton brûlent

[1] Le procéder à employer consiste, d'après J. Girardin, à faire bouillir, pendant une heure ou deux un morceau de l'étoffe suspecte dans une dissolution de soude caustique à 8°. Si l'étoffe est de pure laine, elle sera dissoute en entier et formera un savon qui se rassemblera à la surface. Si, au contraire, l'étoffe contient du coton ou toute autre fibre végétale, cette dernière pourra bien éprouver quelque altération, mais elle ne se dissoudra pas.

rapidement et exhalent l'odeur du papier enflammé; ceux en laine ont une combustion difficile, qui s'arrête dès qu'on les retire de la flamme; ils s'arrondissent à leur extrémité en un globule noir et ils répandent l'odeur fétide de la corne brûlée. » (J. GIRARDIN.)

ECRITURE ET PRONONCIATION

A en juger par les articles de journaux et le compte rendu des débats relatifs à l'instruction publique, il y aurait lieu de se préoccuper davantage dans nos écoles de la connaissance de la langue maternelle et en particulier de celle de l'orthographe qui, disent quelques-uns, est en baisse chez nous depuis quelques années. Sans vouloir entrer en plein dans le débat, nous pensons qu'avant de prendre parti il est sage de s'informer des titres qu'une science telle que l'orthographe peut avoir à notre respect et jusqu'à quel point il convient de la faire connaître à nos élèves. C'est ce qui nous engage à publier cet extrait d'un ouvrage du savant grammairien Brunot, qui a étudié de très près l'histoire de l'orthographe française.

De l'alphabet.

On sait que l'idée de représenter les sons mêmes du langage par des signes, et surtout de représenter chacun de ces sons par un signe particulier, n'est pas très ancienne. D'origine égyptienne, mais transformé par les Phéniciens, l'alphabet fut porté par eux sur les bords de la Méditerranée. Les Grecs, les Etrusques, les Latins l'adoptèrent, chacun avec quelques modifications particulières.

Les populations celtiques n'avaient point d'alphabet qui leur fût propre; les quelques rares inscriptions gauloises qui nous sont parvenues sont en caractères grecs.

Les Romains, en important leur langue, introduisirent du même coup leur alphabet, et nous l'avons gardé depuis lors. Toutefois la forme en a bien souvent changé. La cursive romaine a disparu; la capitale elle-même, dont nos caractères typographiques majuscules sont la reproduction, a pris à travers les âges une série d'aspects différents. En outre, on en a dérivé de nouvelles minuscules, de nouvelles cursives, qui varient de pays à pays et d'époque à époque; et quelques-unes d'entre elles sont si éloignées du type primitif qu'il est difficile, sinon impossible à quelqu'un qui n'y est point exercé, de déchiffrer une charte ou un diplôme. Nous ne pouvons donner ici aucune idée de l'histoire de ces variations dont l'étude constitue une science spéciale: la paléographie.

Nous ne considérerons l'alphabet que dans ses rapports avec les sons qu'il représente. A ce point de vue, l'alphabet a peu changé.

A l'époque romaine il avait vingt-trois lettres: A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z.

Ce nombre resta intact jusqu'au XVIe siècle, où des réformateurs tentèrent de l'augmenter. Quelques-uns de leurs essais réussirent.

C'est de cette époque que datent la dictinction du *j* et de l'*i*, de l'*u* et du *v*, l'introduction de la cédille (d'origine espagnole) et des accents. Ces nouveautés mirent un certain temps à s'imposer, mais, grâce aux imprimeurs français de la Hollande, elles finirent par être définitivement admises aux XVIIe et XVIIIe

siècles. Plusieurs d'entre elles étaient heureuses, l'invention du *j* et de l'*u* par exemple. Pour que la réforme fût complète, il en eût fallu beaucoup d'autres. Les propositions ne manquèrent pas, mais il n'est pas aussi facile qu'il le semblait à Dubois, à Maigret ou à Ramus de faire accepter en matière d'écriture des méthodes nouvelles contraires aux habitudes des yeux et de la main. Aussi malgré leurs efforts, le mouvement s'arrêta là, et l'alphabet resta comme par le passé insuffisant.

Il suffit de le parcourir pour en apercevoir les défauts :

1° Un certain nombre de caractères font double emploi avec d'autres; ainsi le *k* avec le *q* et le *c* dur; l'*s* avec le *ç*; l'*y* avec l'*i* ; il y a ainsi plusieurs signes pour un son.

2° Ce qui est plus grave, il y a plusieurs sons pour un signe, simple ou complexe. C'est là une source de perpétuelles difficultés.

Voilà le *t* par exemple qui a un son propre. Il est regrettable qu'il sonne en même temps *s* (dans potion, facétie, etc.) Quiconque lit le *Temps* s'est demandé cent fois comment il fallait lire le nom d'un de ses chroniqueurs, M. Claretie. Est-ce Claretie ou Clarecie?

Quand il s'agit de signes doubles, l'embarras est bien plus grand. Voilà une combinaison de deux caractères; elle a une valeur propre, on lui donne une valeur conventionnelle; quand a-t-elle l'une, quand a-t-elle l'autre?

Ainsi *ll* sonne comme *l* simple, d'une façon un peu plus marquée dans certains mots. Exemple : i*ll*ustre. Dans fi*ll*e, voici que la même combinaison sonne tout autrement, comme un *l* mouillé.

De même *gu* sonne tantôt *gw* (guano), tantôt *g* (guerre).

De même encore *gn* sonne tantôt *gn* (Espagne), tantôt *g* + *n* (stagnant), etc.

Mais les inconvénients qui résultent de cet état de choses, pour réels qu'ils soient, ne sont pas très graves, et si la langue française est aussi difficile à écrire correctement, ce n'est point aux lacunes de l'alphabet qu'il faut s'en prendre, mais surtout aux fantaisies des règles orthographiques.

De l'orthographe.

L'orthographe ou orthographie, aux règles de laquelle nous sommes aujourd'hui soumis, est d'origine récente. Au moyen âge, il n'y avait aucune règle, mais seulement des habitudes graphiques, essentiellement variables suivant les époques, les dialectes, les écrivains et les scribes.

A priori, il n'y a évidemment qu'un système graphique rationnel, c'est celui qui consiste à écrire tout ce qu'on prononce et rien que cela, c'est-à-dire à figurer dans l'écriture tous les sons tels qu'on les entend. C'est là le système usité par les voyageurs qui recueillent le langage d'une peuplade barbare, et il n'y a pas que les langues sauvages qui s'écrivent ainsi. Une semblable orthographe, fondée sur la prononciation, s'appelle orthographe phonétique parce qu'elle reproduit les sons.

Rien ne serait plus simple si la prononciation restait toujours semblable à elle-même. Mais elle varie. Si l'orthographe change en même temps, les auteurs qui ont écrit un siècle ou deux auparavant deviendront bientôt illisibles pour les générations qui suivent. Si au contraire l'orthographe reste immobile ou se

modifie plus lentement, elle ne représente bientôt plus les sons actuels de la langue, mais les sons qu'elle avait antérieurement. Elle est en retard sur la prononciation, et, la distance s'agrandissant au fur et à mesure que le temps s'écoule, arrive un moment où le désaccord est complet. Alors l'orthographe représente un état antérieur de la langue, plus voisin de ses origines, elle est dite étymologique.

L'orthographe française ne fut jamais franchement phonétique. Quand la langue commença à s'écrire, elle était encore très proche de la langue originelle, et ceux qui l'écrivaient, versés dans la connaissance du latin, prirent l'orthographe latine pour base de l'orthographe française, là où les formes des deux langues n'étaient pas trop éloignées. C'est ainsi que *alter* devint *altre*, *testa*, *teste*, *angelum*, *angle*, etc.

Naturellement, sous l'influence de la prononciation, des modifications rapides et notables se produisirent, mais la tendance étymologique fut, dès les origines, prépondérante. Ainsi *altre* ne tarda pas à devenir *autre*. Mais *teste* continua à s'écrire de même, bien que l'*s* ne se fit plus entendre dès le XIIe siècle. Dans la plupart des cas, l'usage traditionnel demeura ainsi le plus fort.

Par exemple, l'*l* subsista longtemps après s'être volcalisée dans des mots comme *beltet* (beauté), *chevals* (chevaux). Le *c* continua à s'écrire *c*, alors que déjà il était passé au son de *ch*; le *t* se maintint quand il était tombé dans la prononciation, soit dans des mots où il était seul, exemple: *bontet* (pour bonté), soit là où il était combiné avec *s* sous forme de *z*. Au XVIe siècle, on écrivait encore *bontez* et non *bontés*, bien que depuis trois siècles le changement fût accompli.

L'orthographe n'eût ainsi jamais rattrapé la prononciation dans sa marche, mais ce qui l'empêcha à tout jamais d'y parvenir, ce fut l'influence savante qui dès le XVe siècle commença à se faire sentir.

Sous prétexte de rapprocher la langue française de la latine, les érudits du XVe siècle reforment l'orthographe des mots français sur celle des mots dont ils dérivent. Ceux du XVIe siècle, cette fois sans aucune réserve, appliquent systématiquement cette méthode, et les impressions comme les manuscrits prennent sous leur influence une nouvelle figure.

On substitue des lettres latines aux lettres françaises qui en dérivent: cé*r*é*m*onie, *l*ettré, povre, *o*reille, deviennent ce*ri*monie, *li*ttré, p*au*vre, *au*reille, à cause de *cerimoniam*, *litteratum*, *pauperum*, *auriculam*. On écrit a*e*le au lieu de *e*le (aile), cl*ai*r au lieu de cl*e*r pour rappeler *alam*, *clarum*.

Ailleurs on rétablit des lettres qui avaient disparu: ni, pié, reprennent un *d*: ni*d*, pie*d*; avenir devient a*d*venir; conoistre, co*g*noistre; conter, com*p*ter, etc; souvent on ne s'aperçoit même pas que la lettre latine est déjà représentée dans le mot. Dans ne*v*eu, par exemple, comme dans rece*v*oir, le *v* dérive d'un *p* latin; dans l'ignorance où l'on est, on réintroduit ce *p*. De là les formes ne*p*veu, rece*p*voir.

Et comme la science étymologique est dans l'enfance, il arrive souvent qu'on se trompe et qu'on refond les mots français d'après des types latins ou grecs avec lesquels ils n'ont aucun rapport. *Pois* venu de *pensum* est rapporté à *pondus*, on lui donne un *d*, *poids*, *savoir* (de sapere) à *scire*, on écrit *sç*: **sç***avoir*.

Indépendamment même de ces abus et de ces erreurs, la réforme était mauvaise. On aura beau vouloir rapprocher *eut* de *habuit*, maintenir la diphtongue *eu* : *eut*, voire même un *h*, **h***eut*, on sera bien loin encore de l'original.

En vérité, de quelque façon qu'on l'écrive, un savant reconnaîtra toujours dans un mot français les vestiges grecs ou latins ; quant aux ignorants, l'orthographe, quelque étymologique qu'elle soit, ne leur sera d'aucun secours.

Il n'en est pas moins vrai que la doctrine des latinistes a prévalu dans son ensemble.

L'école adverse, à la tête de laquelle se trouvaient Meigret, Pelletier, Ramus, eut le tort de tenter une trop grosse révolution en proposant une orthographe purement phonétique. L'exagération même de leur système le perdit, et la tradition, plus arriérée que jamais, triompha.

Sans doute l'écriture absolument pédantesque ne fut point complètement adoptée grâce à la résistance de quelques écrivains et du bon sens public, grâce aussi à la réaction générale contre les latiniseurs, mais en somme les conservateurs triomphèrent, et leur succès fut durable.

Sous l'influence de Regnier des Marais, ce fut le principe étymologique qui l'emporta dans l'Académie, et de ce jour tout espoir de remède fut perdu ; le dictionnaire faisant autorité, il n'y eut plus de progrès que ceux que la compagnie voulut permettre.

Il faut reconnaître que depuis 1694 ils ont été nombreux. Dans la nouvelle édition de 1740, on vit disparaître des milliers de lettres étymologiques absolument inutiles, particulièrement des *d* et des *s*. *Advocat, apostre, isle* redevinrent *avocat, apôtre, île* ; *abysme, eschole, scavoir, impreveu*, furent désormais *abyme, école, savoir, imprévu*. Des changements analogues atteignirent cinq mille mots. La voie était ouverte.

L'édition de 1762 reconnaissait entre autres choses la distinction de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v*, et depuis lors des simplifications de toute espèce ont été faites.

Mais la tâche reste immense. Un grand nombre des erreurs introduites dans l'écriture sont aujourd'hui consacrées : *poids* continue à garder son *d*, *scie* son *c*, *genoux* son *x*, *nez* son *z*. On pourrait citer de nombreux exemples analogues.

Et n'y en eût-il plus, rien ne serait fait encore. Il faut le dire bien haut, c'est le système même qui est mauvais. Notre orthographe n'est ni phonétique, ni étymologique, bien qu'une tendance incontestable la porte de ce dernier côté, elle est traditionnelle et tout entière fondée sur un usage arbitraire. Aucune vue d'ensemble, point de règles générales. Les lois qui régissent les variations des mots, celles du participe passé, par exemple, peuvent être subtiles, oiseuses, soit, on en peut encore faire la théorie. Au contraire, il est impossible de savoir autrement que par la pratique comment s'écrit un mot, abstraction faite de sa flexion.

Pourquoi *honneur*, qui vient de *honorem*, a-t-il deux *n* ? et *courir*, qui vient de *currere*, n'a-t-il qu'un *r* ? *Charrue* s'écrit avec une lettre double, d'où vient que *chariot*, qui dérive d'un même radical, n'en a qu'une simple ?

Si l'accent circonflexe représente un *s* élidé dans *plaît*, pourquoi *tait*, formé de *tacet*, comme *plaît* de *placet*, n'a-t-il pas de *i* ? S'il est le signe d'une voyelle longue, comment *zone* et d'autres mots pareils ne le portent-ils pas ? — Le *z* est censé représenter un groupe étymologique, *ts*, et en effet, il le représente dans le mot *chantez* (*cantatis*), par exemple, mais quelle raison alors de laisser ce *z* à la fin de mots comme *nez* venu de *nasum* ou *rez* de *rasum*, où jamais il n'y eut de dentale ?

On a empli des livres du relevé de semblables incohérences. L'Académie écoute volontiers les doléances, elle donne même, dans une certaine mesure, satisfaction aux réclamations les plus motivées, mais elle ne peut évidemment tenter une révolution analogue à celle qui fut essayée au XVIe siècle. Tous les livres imprimés antérieurement deviendraient du même coup illisibles, et le sacrifice est trop grand. Il y a plus : l'on est en droit de douter qu'un semblable essai puisse réussir ; les habitudes sont trop invétérées, la tradition trop longue et trop forte. Tout ce qu'on peut demander et espérer, ce sont des réformes lentes, progressives et fatalement partielles.

Il n'en est pas moins vrai que l'état de choses actuel est regrettable.

La langue d'abord en souffre. L'écriture et la prononciation se trouvent en lutte, et comme l'a remarqué Littré, il y a chez ceux qui apprennent beaucoup la langue par la lecture une propension très marquée vers l'habitude de conformer la prononciation à l'écriture et d'articuler des lettres qui doivent rester muettes. Ainsi s'est introduit l'usage de faire entendre le *s* de *fils*, qui doit être prononcé non pas *fis'*, mais *fi*, de même dans *lacs*, dont la prononciation vraie est *lâ*. On fait sonner les lettres doubles, on lie rigoureusement les mots, ainsi s'accroît la tendance fâcheuse qui s'affirme de plus en plus en français, et qui aboutit à rendre la langue plus rude, en augmentant le nombre des bruits et en diminuant celui des sons musicaux.

Mais c'est là une conséquence minime à côté d'autres beaucoup plus graves. Il y aurait un intérêt vraiment national à ce que notre orthographe fût simplifiée. Comme la langue serait plus facile à répandre à l'étranger, à enseigner au paysan et à l'enfant ! Aujourd'hui un petit Allemand, un petit Italien surtout, sait écrire correctement ou à peu près quelques mois après qu'il sait écrire. Le jeune Français qui est obligé, avec les préjugés actuels, d'apprendre, sous peine de passer pour un homme d'éducation médiocre, une orthographe si compliquée qu'il n'en connaîtra jamais toutes les perfidies, y perd le meilleur de son temps et de sa peine. Pendant qu'il se dépense à ces inutilités, ses rivaux étudient la géographie, les sciences, les langues étrangères. C'est là, il ne faut pas s'y méprendre, une des causes de l'infériorité de l'instruction en France.

F. Brunot. Grammaire historique. 1887.

Il est permis, après cela, de se demander si nous serions bien avisés, chez nous, de vouloir insister *outre mesure* sur le rôle et l'importance de l'orthographe et d'y sacrifier le temps que l'on consacrait jusqu'ici aux branches scientifiques.

U. B.

DICTÉES

Degré supérieur.

La patrie du lin.

On ignore encore quelle est exactement la patrie du lin ; il est probable qu'il nous vient de l'Orient. Olivier prétend l'avoir observé sauvage en Perse. Quoi qu'il en soit, il est répandu et cultivé depuis la plus haute antiquité dans l'occident de l'Europe. Les Egyptiens portaient déjà des vêtements de lin, et ils attribuaient la découverte de cet usage à leur déesse Isis. Les prêtres en étaient essentiellement vêtus. Les momies que l'on retrouve encore actuellement sont toujours entourées de bandelettes de lin. Il paraît du reste que le climat de l'Egypte convient parfaitement à cette plante, et on en exporte une grande quantité de ce pays.

L'usage du lin passa en Grèce, puis en Italie, où, dans les premiers temps, on fit des linges d'une extrême blancheur et d'une extrême finesse, réservés exclusivement aux grands personnages. L. Dufour.

Notes. — *Olivier* de Serres (1539-1619), célèbre agronome, écrivain très original. Son *Théâtre d'Agriculture* qui parut en 1600 a été réimprimé un très grand nombre de fois jusqu'en 1805.

Isis, déesse égyptienne, sœur et épouse d'Osiris ; sa coiffure symbolique est un disque avec deux cornes de vache. On lui attribue entre autres la création de la médecine, la façon de moudre le grain entre deux pierres plates pour préparer le pain ; la première elle ourdit et blanchit la toile.

Les bandelettes de fin lin dont on recouvrait entièrement les morts chez les princes égyptiens devaient leur assurer l'immortalité.

Le Haschisch.

On obtient du chanvre indien une résine qui sert de base au *haschisch*. Celui-ci est un produit narcotique dont on use surtout dans l'Inde. On le prend tantôt en pastilles ou en pilules, tantôt en électuaire, en potion ou en opiat. On mêle cette résine aux confitures, aux pâtisseries, aux bonbons, aux sorbets, aux boissons rafraîchissantes ou autres breuvages ; on l'utilise en guise de condiment ou d'épice, comme chez nous le poivre ou la muscade. Les plus dangereuses de toutes ces préparations sont le *malach*, sorte de pâte pétrie avec du beurre et du miel, puis le *bang*, liqueur fermentée, extrêmement enivrante. Cette ivresse se manifeste souvent par un rire inextinguible et des symptômes ressemblant à ceux qui caractérisent l'aliénation mentale. Les consommateurs éprouvent parfois un sentiment de bien-être indéfinissable ; d'autres fois, au contraire, des angoisses terribles qui fatiguent et énervent pendant plusieurs heures et provoquent des accès de furie qui touchent à la folie.

En Turquie, la vente du haschisch est prohibée par un décret du sultan, et il faut l'ordonnance d'un médecin pour en obtenir une quantité très minime.

Notes. — *Narcotique* (du grec *narké* engourdissement, torpeur), qui a la propriété d'engourdir, de stupéfier ; qui assoupit, endort : *une substance narcotique*. On dit aussi *un narcotique*.

Electuaire, médicament de consistance molle, formé d'un choix de substances diverses liées avec du sirop ou du vin.

Potion (de *potare*, boire), médicament qu'on prend en boisson.

Opiat, électuaire qui contient de l'opium.

Sorbet, boisson glacée fondante : *un sorbet au citron, au kirsch.*

RÉCITATION

Degré intermédiaire.

Travail et persévérance.

Battez le fer quand il est chaud,
Faites-en jaillir l'étincelle,
Et qu'enfin le métal rebelle
Sorte de vos mains sans défaut.

En vain resterez-vous en bas,
Les yeux attachés à la cime ;
Pour atteindre ce but sublime,
Gravissez, ne regardez pas.

Courage, enfants, point de lenteur ;
Car au sommet de sa colline,
Nul n'arrive s'il ne chemine
Persévérant et plein d'ardeur.

La pente est roide ; maint rocher
Heurtera votre pied novice.
Marchez toujours ; du précipice
Ne craignez pas trop d'approcher.

La victoire est au cœur vaillant
Et qui jamais ne se rebute ;
Vous triompherez de la lutte,
Mes chers amis en travaillant. A. Paysant.

L'ouvrier et son fils.

Mon père, est-ce juste, dis-moi ?.....
Des voitures que tu fabriques,
Si roulantes, si magnifiques,
Il n'en est pas une pour toi !
Toujours cheminer dans la boue !
Se voir éclabousser toujours !
— Enfant, laisse tourner la roue ;
Du travail attends le secours.
Sa faveur est lente, mais sûre :
Je ne suis qu'un simple ouvrier ;
Tu seras maître carrossier ;
Tes enfants iront en voiture. J.-J. Porchat.

Rien n'est inutile.

A quoi peut servir ma lumière ?
Disait un astre nébuleux.
Le timide éclat de mes feux
Ne descend pas jusqu'à la terre.

Faut-il donc avant d'être un homme,
Travailler ? disait un enfant.
Assez tôt, quand je serai grand,
On s'en viendra troubler mon somme.

Et moi, disait la feuille verte,
Pourquoi ne suis-je pas la fleur ?
Hélas ! bien sombre est ma couleur,
Bien chétive serait ma perte.

Ici bas, *rien* n'est inutile ;
La sagesse du Créateur
Bénit le plus humble labeur,
Et rien ne demeure stérile.

L. Tournier.

VARIÉTÉ

Les couleurs artificielles.

Avez-vous eu l'occasion de voir des échantillons de soie, de laine ou de coton, sous forme de petits écheveaux, colorés dans tous les tons imaginables et organisés en séries de couleurs allant des nuances les plus pâles aux tons les plus foncés et formant ainsi ce qu'on appelle la gamme des couleurs? C'est admirable! C'est un vrai régal pour les yeux. Eh bien! toutes ces couleurs ont un père commun, je dirais plus volontiers un ancêtre commun, tellement la filiation est compliquée à établir.

Quel est donc cet ancêtre qui jouit d'une si flamboyante progéniture? C'est le goudron! Oui, lecteurs aux cravates multicolores et lectrices aux robes rose tendre, c'est le goudron, ce liquide épais, noir, poisseux, infect, que l'industrie retire des usines à gaz par la distillation de la houille, c'est lui qui est l'aïeul de toutes les matières colorantes artificielles. Si les usines à gaz ont pour but essentiel de fabriquer le gaz d'éclairage à l'aide du charbon de terre, elles ont aussi pour grand avantage de fournir plusieurs produits accessoires d'une très grande importance. Ce sont entre autres, le coke, combustible apprécié, résidu de la combustion incomplète de la houille; l'ammoniaque ou alcali volatil et enfin le goudron. Si le gaz d'éclairage actuel venait un jour à être supplanté par l'acétylène ou par la lumière électrique, la plus importante source de goudron serait tarie. Il faudrait carboniser la houille directement dans le but d'obtenir du goudron ou préparer le goudron par la distillation d'autres produits naturels, comme cela se fait déjà dans certaines contrées, avec le pétrole, le bois, la tourbe, ou même les matières animales, résidus de boucherie, par exemple.

Le goudron est donc un composé chimique extraordinairement complexe et dont on est loin de pouvoir retirer *directement* une matière colorante quelconque. Il faut le distiller à son tour avec d'infinies précautions, pour en extraire toute une série de dérivés qui deviendront ce qu'on appelle des « matières premières pour matières colorantes. » Il existe néanmoins environ cent dix corps tout formés dans le goudron. C'est une belle liste que je me garde bien de reproduire. Citons-en seulement quelques-uns d'entre les plus connus: le grisou ou méthane, la paraffine, l'acétylène, la benzine, la naphtaline, l'anthracène, l'acide acétique, l'acide phénique, l'ammoniaque, l'aniline. Cette dernière substance est le point de départ de toute une famille de couleurs appelées depuis trente ans les couleurs d'aniline.

Toutes ces couleurs artificielles sont donc des combinaisons chimiques parfaitement connues des spécialistes. Leurs noms et leurs formules sont plutôt compliqués: voici un violet, par exemple, le congo brillant, qui est du tétraditolylebétanaphtylaminemosulfoniquedisulfonate de sodium!

Et croyez-le, ce patois-là est un langage parfaitement clair... pour ceux qui le comprennent.

Remarquons, en terminant, que de toutes façons l'avenir des couleurs artificielles est assuré même sans le goudron, car avec l'eau qui tombe — et il en tombera toujours — on fait de l'électricité; avec l'électricité on fait du carbure de calcium qui fournit de l'acétylène, lequel gaz donne par synthèse, de la benzine, que l'on transforme aisément en d'innombrables et splendides couleurs.

(Causeries scientifiques) G. Krafft.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.